
Quand on aime, on ne compte pas : « Fiscophiliste ». Un philatéliste est un collectionneur de timbres. Mais qu'est-ce qu'un fiscophiliste ?

02-03-2017

avec

- Un fiscophiliste est un collectionneur de timbres fiscaux.

- En France, le droit de timbre existe depuis l'Ancien Régime.

- Jusqu'au XIX^{ème} siècle, il est pratiqué par l'administration au moyen de l'apposition d'une empreinte sur un document, à la façon de l'enregistrement d'aujourd'hui.

- Le timbre fiscal, dit mobile, tel que nous le connaissons, apparaît qu'après le timbre postal, vers 1860.

- Comme son aîné, il attire des collectionneurs, qui prennent le nom de fiscophilistes.

- Mais la collection des timbres fiscaux est un exercice plus difficile que la philatélie classique : contrairement aux timbres postaux, les timbres fiscaux circulent en effet peu.

